

Les Académiciens s'étant rendus vers les neuf heures du matin au Château du Gouvernement, lieu désigné par le Protecteur pour la tenuë de leurs Assemblées. Ils s'y formèrent en Corps de cérémonie, suivant l'ordre de leurs différentes Classes, & en sortirent un moment après précédés & suivis par les Compagnies des Gardes du Gouvernement, au bruit des instrumens militaires, des boëtes & de la grosse cloche de la Ville, pour se rendre à l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint Arnould, où la Messe, précédée d'un *Veni Creator*, fut chantée en musique & célébrée par l'Abbé de Majainville, Prancier de l'Eglise de Metz, l'un des Académiciens nés.

Messieurs les Officiers du Corps de Ville, toujours attentifs à montrer leur attachement & leur reconnoissance envers le Bienfaiteur de la Province, revêtus de la robe particulière à la Magistrature municipale, & accompagnés de leur cortège, assistèrent à toute la cérémonie. La Messe finie, toute l'Assemblée se rendit dans celle des Sales du Gouvernement destinée à cette séance, où étoit exposé sous un Dais Ducal, & au-dessus d'un fauteuil posé sur une estrade, le portrait du Maréchal, Fondateur & Protecteur.

Tous les Membres de la Société présens à cette cérémonie ayant pris leur place, & les Magistrats municipaux celles qui leur étoient destinées, Mr. de Saintignon, Procureur général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de St. Sauveur, Prieur de la Maison & Collège Royal de St. Louis en la Ville neuve, Directeur de la Société, ouvrit la séance par un Discours, par lequel, après avoir rendu au Roi & à Mr. le Maréchal, Fondateur & Protecteur, le juste tribut d'éloge dictés par l'amour & la reconnoissance.